

N° D'ORDRE : 2019-087

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Présents : 26

Pouvoirs : 01

Excusé : 00

Absents : 02

Qui ont pris part

à la délibération : 29

Date de convocation : 30 avril 2019

SEANCE DU 6 MAI 2019

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – M. BALLESTER Alain – Mme MONTAGNE Françoise – M. HOEHN Gérard - Mme ROURE Simone - M. MARIN Michel – Mme GIOVANNELLI Marie-France – Mme DEFAUX Catherine (arrivée à 18h52, participe à compter du point n°6) - M. LHOMME Bernard - M. KUHLMANN Jean - M. BOUVIER Rémy - M. VENTRE Jean-Claude - Mme DEMIERRE Colette - Mme ROUSSEAU Brigitte – M. TOULOUSE Christian - Mme ESPOSITO Annie - M. CHAMBELLAND Michel – Mme BALS Fabienne - Mme PICHARD Laure - Mme MATHIVET Séverine - Mme LABROUSSE Sylvie - M. GRAZIANI Frédéric - Mme ARGENTO Katia - M. COIFFIER Bruno - M. CORNU François - M. LANFANT Max.

Pouvoirs : M. BLANC Romain pouvoir à M. VINCENT Gilles, Maire.

Absents : M. PAPINIO Raoul –Mme LEVY Séveryn.

Secrétaire de séance : Mme ARGENTO Katia.

13 - CHOIX DE L'ATTRIBUTAIRE DU MAPA N°2019-02 – FOURNITURE, EMISSION ET LIVRAISON DES TICKETS RESTAURANTS POUR LA COMMUNE ET LE CCAS

Monsieur le Maire précise que le marché est un accord-cadre à bon de commande relatif à la fourniture, l'émission et la livraison des tickets restaurants pour la commune et le CCAS. Ce dernier prendra effet du 1^{er} juillet 2019 au 31 décembre 2019 avec possibilité de reconduction une fois une année.

Une publication a été effectuée sur le site emarchespublics.fr ainsi que sur le site du BOAMP le 26 Mars 2019.

Il sera précisé que :

- 8 dossiers de consultation dématérialisés ont été retirés : EQUATION MANAGEMENT – SYDEEL66 – LUNCHR – WANAO – SODEXO PASS France – UP – CABINET ERIC BERBERES – TOTAL
- 2 plis dématérialisés sont parvenus à la Mairie de Saint-Mandrier dans les délais : UP - ENDERED
- Les critères de jugement des offres sont les suivants :
 1. Prix des prestations 20 %
 2. Valeur technique 80 %

Au vu de l'analyse des offres, la Commission de la Commande Publique, réunie le 29 avril 2019 à 8h30 à la salle Procida, a donné un avis favorable pour l'attribution des différents lots du marché :

- Lot n°1 (commune) : Société ENDERED – Immeuble Columbus – 166-180 boulevard Gabriel Péri – 92245 Malakoff Cedex pour un montant T.T.C de 184 552,00 € (montant estimatif non contractuel).
- Lot n°2 (CCAS) : Société ENDERED – Immeuble Columbus – 166-180 boulevard Gabriel Péri – 92245 Malakoff Cedex pour un montant T.T.C de 3 691,04 € (montant estimatif non contractuel).

Suite à la consultation et à la réunion de la commission commande publique qui se déroula le lundi 29 avril 2019, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à entériner le choix des candidats, dans la mesure où le marché a été alloué en 2 lots, pour l'attribution du marché d'accord-cadre à bons de commande relatif à la fourniture, l'émission et la livraison des tickets restaurants pour la commune et le CCAS :

- **Lot n°1 (commune) : Société ENDERED – Immeuble Columbus – 166-180 boulevard Gabriel Péri – 92245 Malakoff Cedex pour un montant T.T.C de 184 552,00 € (montant estimatif non contractuel).**
- **Lot n°2 (CCAS) : Société ENDERED – Immeuble Columbus – 166-180 boulevard Gabriel Péri – 92245 Malakoff Cedex pour un montant T.T.C de 3 691,04 € (montant estimatif non contractuel).**

Le Conseil Municipal délibérant,

- OUI l'exposé de M. le Maire ;
- VU le Code Général des Collectivités ;

DECIDE A L'UNANIMITE

- D'autoriser Monsieur le Maire à entériner le choix des candidats pour l'attribution des lots du marché relatif à la fourniture, l'émission et la livraison des tickets restaurants pour la commune et le CCAS :
 - Lot n°1 (commune) : Société ENDERED – Immeuble Columbus – 166-180 boulevard Gabriel Péri – 92245 Malakoff Cedex pour un montant T.T.C de 184 552,00 € (montant estimatif non contractuel).
 - Lot n°2 (CCAS) : Société ENDERED – Immeuble Columbus – 166-180 boulevard Gabriel Péri – 92245 Malakoff Cedex pour un montant T.T.C de 3 691,04 € (montant estimatif non contractuel).

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 9 Mai 2019, pour extrait conforme.

**Signé : Le
Maire**

Gilles VINCENT